

Liberté d'expression et démocratie

Présentation du dossier #2026/3
des Cahiers de la Justice

12 OCTOBRE 2026 – 14H30-16H30

Institut Robert Badinter, Paris

Pourtant consacrée depuis longtemps par le droit national et européen, la liberté d'expression fait toujours l'objet de controverses : dans le débat public, il est question tantôt d'en faire un droit absolu, tantôt d'en délimiter davantage les contours.

Dans quelle mesure est-il souhaitable voire nécessaire de réguler la liberté d'expression ? Comment combiner le principe de liberté avec l'idée de régulation ou même de limitation de certains discours ? En quoi la liberté d'expression est-elle vitale dans une société démocratique ? Quelles en sont les limites ?

L'élargissement des espaces d'expression invite à renouveler les termes du débat. Le dossier « Liberté d'expression et démocratie » des **Cahiers de la Justice** dirigé par Alain Lacabarats, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, et Delphine Chauchis, conseillère à la Cour de cassation, propose des pistes de réponses à ces questions tout en invitant à poursuivre le débat.

Cet événement sera disponible en direct et en rediffusion sur notre chaîne YouTube.

PROGRAMME

14h00

Accueil des participants

14h30

Ouverture

Anne-Sophie de LAMARZELLE, magistrate, responsable d'études et de recherches à l'Institut Robert Badinter

Delphine CHAUCHIS, conseillère à la Cour de cassation

Faut-il poser des limites à la liberté d'expression ?

Thomas HOCHMANN, professeur de droit public à l'Université Paris Nanterre

Pourquoi et comment éviter la propagation des discours de haine ?

Anna ARZOUMANOV, maîtresse de conférences en langue et littérature françaises à Sorbonne Université

Liberté d'expression et liberté d'information : quel rapport ?

Laurence PÉCAUT-RIVOLIER, conseillère à la Cour de cassation, membre du collège de l'Arcom

Échanges avec le public

16h30

Fin des travaux

LES CAHIERS DE LA JUSTICE

Cette revue coéditée par l'École nationale de la magistrature (ENM) et les éditions Dalloz a pour objectif de créer un espace de réflexion et d'information où dialoguent ceux qui jugent, et les justiciables.

INSTITUT ROBERT BADINTER

Études et recherches sur le droit et la justice

L'Institut Robert Badinter (anciennement Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice – IERDJ) a pour mission de nourrir la connaissance et les échanges sur le droit et la justice en lançant des réflexions originales et prospectives, en finançant et en accompagnant des travaux de recherche et en diffusant largement les connaissances sur les normes, la régulation et le fonctionnement de la justice, toutes disciplines scientifiques confondues.

Groupement d'intérêt public créé en 2022, l'Institut Robert Badinter est issu de la fusion de l'Institut des hautes études sur la justice et de la Mission de recherche droit et justice, deux entités internationalement reconnues.



institutrobertbadinter.fr